

Saint-Thomas, le vendredi 15 septembre 2017

PRÉSENTATION DES PROJETS DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Mesdames et Messieurs,

Bonsoir à tous,

La **MISSION PRINCIPALE** du comité d'embellissement de Saint-Thomas est de recommander au conseil municipal des actions à prendre pour favoriser l'embellissement de la municipalité et aider à leur réalisation selon les disponibilités des membres.

Ça me fait plaisir de vous entretenir encore cette année sur les projets réalisés par le comité d'embellissement de Saint-Thomas.

En 2017, le comité a maintenu ses projets vedettes. Je parle ici entre autres de l'annuelle **JOURNÉE VERTE** au cours de laquelle la Municipalité et le comité d'embellissement donnent des arbres, distribuent gratuitement du compost et font la cueillette de résidus domestiques dangereux. Lors de cette journée, les citoyens peuvent participer à plusieurs concours qui leur permettent de se mériter des végétaux pour embellir leur parterre. Cette année, le comité avait invité Monsieur Jardin qui a travaillé au projet éducatif du potager jeunesse avec l'école primaire des Brise-vent et le camp de jour.

Lors de cette même journée, le comité organise un **ÉCHANGE DE VÉGÉTAUX**. Une belle occasion de trouver des plantes potagères, des fines herbes, des vivaces et des plantes d'intérieur gratuitement! À midi, s'il reste des plants, ceux et celles qui n'ont rien à échanger peuvent choisir les plants qui les intéressent. Pratique pour ceux qui débutent dans les aménagements paysagers de leur résidence. Le comité remarque un intérêt grandissant pour cet échange.

Par ailleurs, ce même comité a recommandé au conseil municipal de se doter d'un **EMBLÈME FLORAL**. À l'été 2017, Monsieur Serge Fafard des Jardins Osiris a donné à la Municipalité une centaine de plants de la **RUBY SPIDER** afin que celle-ci soit intégrée aux aménagements municipaux. N'hésitez pas à embellir vos parterres de cette magnifique fleur. Le comité et la municipalité souhaiteraient que dès le mois de juillet cette magnifique fleur rouge au cœur jaune soit la ligne directrice qui relie les résidences de Saint-Thomas.

Chaque année, le comité d'embellissement se dote d'un projet spécial dévoilé dans le cadre de notre « Journée Verte ». Parlons entre autres de la politique d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie en 2013, des jardins portatifs en 2014, de l'adoption de l'emblème floral en 2015 et du projet des **NICHOIRS À HIRONDELLES** en 2016

Présentement, le projet en cours porte sur **L'AMÉNAGEMENT DES BANDES RIVERAINES AU PARC RUISSEAU DES VENTS**. En effet, le comité d'embellissement a été mandaté par le conseil municipal afin de réaliser un projet d'aménagement de bandes riveraines. Ainsi, un comité

PRÉSENTATION DES PROJETS DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

restreint travaille présentement sur l'élaboration de six parcelles de démonstration pour les bandes riveraines dont les citoyens pourront s'inspirer.

Enfin, depuis 2010 la Municipalité a adhéré aux « **FLEURONS DU QUÉBEC** » qui est un programme national de classification horticole pour les municipalités. La classification horticole des *fleurons* (de 1 à 5 *fleurons*) constitue une reconnaissance officielle des efforts des municipalités, de leurs citoyens et du corporatif dans le but de verdir leur environnement et embellir leur milieu de vie au moyen d'aménagements horticoles. Saint-Thomas est à 3 fleurons depuis quelques années. Continuer à embellir vos propriétés, inviter vos commerçants à se joindre au mouvement et embellir leur façade ainsi que proposer des projets éducatifs toutes des choses qui aideront la municipalité à atteindre leur 4e fleuron et fera de Saint-Thomas un beau lieu à visiter.

Le comité a organisé à l'occasion des **CONFÉRENCES** (compostage maison, les pivoines de A à Z, le paverpole). Si des sujets vous intéressent, nous vous invitons à les noter sur la feuille de sondage au centre de vos tables.

Enfin, nous en sommes à notre 6^e édition de notre **CONCOURS ANNUEL DE MAISONS FLEURIES** et nous sommes très fières de voir que tant de citoyens ont à cœur l'embellissement de notre village. Depuis 2015, nous avons mis en place la catégorie « 1^{re} chance » pour favoriser l'intérêt de nouveaux participants ce qui fut un succès assuré. Cette année nous avons ajouté la catégorie « cours arrière », catégorie tant attendue.

Vous pouvez vous tenir au courant de nos activités par le biais des communiqués de presse dans les journaux locaux, sur le site Internet de la municipalité, la page Facebook du service des loisirs, par l'Infolettre et au moyen de l'enseigne électronique municipale.

Enfin le comité remerciement chaleureusement la municipalité de Saint-Thomas pour sa confiance et son appui dans tous nos projets. Nous parlons ici d'une belle collaboration entre les citoyens et leur municipalité.

Merci et bonne soirée !

Elaine Landreville